

PERFORM ASSUR

LE MERCURE BAT B 80 RUE CHARLES DUCHESNE
13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES
Email : info@perform-assur.fr
Tel : +33413106399



FAUTE INEXCUSABLE - RCMS

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- IDENTIFIER DANS LE CONTRAT DE L'ENTREPRISE, LA GARANTIE FAUTE INEXCUSABLE ET DÉTERMINER QUAND ELLE S'APPLIQUE
- SAVOIR EXPLIQUER À UN CLIENT OU UN PROSPECT COMMENT SE PRÉMUNIR DE LA FAUTE INEXCUSABLE
- DÉTERMINER LE CHAMP D'APPLICATION DES GARANTIES RC DU MANDATAIRE SOCIAL
- LE REBOND COMMERCIAL – MULTI ÉQUIPER SON CLIENT AVEC UN CONTRAT RCMS

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette formation de 5 Heures vous permettra d'identifier la garantie faute inexcusable et déterminer quand elle s'applique, de comprendre le déroulement d'un dossier faute inexcusable. Ainsi que d'intégrer le contrat RCMS.

Cette action a pour but (article L.6313-3) :

- De permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi ;
- De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée ;
- De réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles ;
- De favoriser la mobilité professionnelle.

Public

Le public concerné est :

- Toute personne exerçant le métier de courtier en assurance (collaborateur, gérant ...)

ACCESSIBILITE ET HANDICAP Vous êtes en situation de handicap ?

Nous nous engageons à nous adapter à toutes demandes de modification de support, de lieu, d'outil pédagogique, des horaires, du rythme.... Nous sommes à votre disposition et à votre écoute. Même en cas d'impossibilité de notre part du point de vue logistique, nous nous assurons de vous proposer une alternative à votre parcours de formation.

PERFORM ASSUR

LE MERCURE BAT B 80 RUE CHARLES DUCHESNE
13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES
Email : info@perform-assur.fr
Tel : +33413106399



Les conditions d'accès sont :

- **Prérequis :**
 - AUCUN
- **Délai d'accès :** 10 jours avant le début de la formation.

Durée

Cette formation se déroulera en 5.00 heures, sur un intervalle de 1.00 jours, en e-learning

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût 130.00€ (Conformément aux dispositions de l'article 261-4-4° du code général des impôts (CGI)).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement - Éléments matériels de la formation

- Support pédagogique en ligne
- Supports techniques : Exemples réels ou virtuels contenus dans le support (vidéos, annexes...)
- Documentation : contenue dans les slides + documents supplémentaires
- Outils pédagogiques : projection de slides

Présentation :

Perform'Assur est un centre de formation spécialisé dans le secteur de l'assurances qui a vu le jour en 2020, et qui propose aux compagnies, agents, courtiers et aux sociétés ayant leur propre service assurance, des formations sur les mécanismes des garanties, sur la gestion des sinistres et sur la vente de produits d'assurances.

Nos locaux sont situés sur Aix en Provence, toutefois, nos formateurs interviennent et se déplacent dans toute la France. Nos formations répondent à l'obligation de formation à la suite des directives de la DDA de 2018.

Nos techniques de formations :

- Explications sur les législations en vigueur
- Décryptage de contrat type
- Mise à disposition de document pour vous aider dans votre quotidien
- Quizz

Compétence et qualification de nos formateurs :

Nos formateurs sont tous issus du monde de l'assurances, ils participent tant à la création qu'à l'animation des supports de formation en présentiel.

Modalités techniques pour contacter nos formateurs :

Ils sont également à votre disposition, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour répondre à toutes vos interrogations par mail à l'adresse info@perform-assur.fr ou par téléphone au 04.13.10.63.99.

PERFORM ASSUR

LE MERCURE BAT B 80 RUE CHARLES DUCHESNE
13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES
Email : info@perform-assur.fr
Tel : +33413106399



Délai réponse suite à une demande de contact :
24 h (en jour ouvré)

Contenu de la formation

- PARTIE 1 : DEFINITIONS ET HISTOIRE
 - Définition de la faute inexcusable
 - Evolution en terme d'obligation de sécurité et jurisprudences
 - Evolution du nombre et du coût des sinistres
 - Evolution globale des coûts
- PARTIE 2 : LA FAUTE INEXCUSABLE SUR LE CONTRAT DE L'ENTREPRISE
 - Rappel des fondamentaux de la responsabilité civile
 - Notion sur l'accident du travail et maladie professionnelle
 - Le risque pour le dirigeant d'une condamnation en faute inexcusable
 - Obligations de l'employeur pour la sécurité de ses salariés
 - Zoom sur les garanties de l'entreprise
- PARTIE 3 : LE DEROULEMENT D'UN DOSSIER FAUTE INEXCUSABLE
 - Les différentes étapes d'un dossier en faute inexcusable
 - Notion sur le taux d'IPP
 - La prévention et votre rôle de conseil
- PARTIE 4 : LE CONTRAT RCMS
 - Le mandataire social
 - Quand intervient un contrat RC MS
- PARTIE 5 : LE REBOND COMMERCIAL
 - Proposition d'une étude globale : RCMS en option, en multi équipement, argumentaire
 - Découverte sur l'écoute active

Suivi et évaluation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement
- Relevé de connexion
- Bilan : Questions écrites (Quizz, QCM, Cas concrets)

Date de création : 5 février 2025

Date de dernière mise à jour : 05/02/2025

Version : 1